

ROYAT

LE MAGAZINE - NUMÉRO 36 - PRINTEMPS 2024

ACTUS SUR LES ACTIONS }
Maintien des "3 fleurs" au label }
"Villes et Villages Fleuris" }

DOSSIER SPÉCIAL }
La Maison de l'Enfance }

LES BONS PLANS }
Venez fêter les 150 ans de }
l'Harmonie de Royat ! }

24^{ème} FESTIVAL PYRO MÉLODIE

SAMEDI
29 JUIN
2024



À la une

Découverte des fouilles du parking St Victor de Royat pour le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants



En ce début d'année, les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont présenté aux Conseillers Municipaux adultes et enfants de Royat les résultats des fouilles effectuées ces derniers mois sur le parking St Victor de Royat.

Une plongée dans l'histoire, riche et exceptionnelle : les archéologues ont en effet mis à jour un quartier d'habitation et une « zone artisanale » datant du 1er siècle de notre ère, proches des Thermes antiques de Royat.

L'ensemble de ces explorations et des prélèvements effectués vont faire l'objet d'études et permettre de dater et de documenter précisément la vie à Royat à cette période.

La Municipalité de Royat souhaite partager dès que possible avec les Royadères ces découvertes et proposera des conférences et expositions sur ce sujet avec l'Inrap et ses partenaires.

Fouilles conduites par les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sur prescription et contrôle de l'État (Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie), sur 2 secteurs du parking Saint-Victor, dans le cadre du projet « InspiRe » conduit par le SMTC-AC.

Sommaire

À LA UNE	2
ÉDITO	3
ROYAT EXPRESS	4
ACTUS SUR LES ACTIONS	5
Enfance-Jeunesse	
Commerce et Artisanat	
Environnement	
ZOOM	8
Sur la Maison de l'Enfance	
LA RÉNOVATION DE L'HABITAT	
POUR LES PROPRIÉTAIRES	10
ZOOM	12
Sur les Finances	
ACTUS SUR LES ACTIONS	14
Stationnement	
Séniors-Solidarité	
Ville d'Eaux	
VIE PRATIQUE	17
QUOI DE NEUF À LA MÉTROPOLE ?	19
BONS PLANS À ROYAT-AGENDA	20
ROYADÈRE À LA UNE	20
EXPRESSION POLITIQUE	26
ÉQUIPE MUNICIPALE	27

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT

Direction de la publication : Marcel ALEDO, Maire.

Coordination : Jean-Pierre LUNOT, 1^{er} adjoint, Service Communication de la Ville de Royat

MAIRIE DE ROYAT

46, boulevard Barrieu - 63130 Royat - 04 73 29 50 80
mairie@royat.fr - www.royat.fr

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Permanences des adjoints les samedis de 10h à 12h.

Crédits photos : Ville de Royat, Adeline Girard, CC, Fanny Reynaud, Casino de Royat, Groupe ValVital, Qui Plus Est - Nathalie Dubost, Freepik, Bouton Prod, ©CD63, Ludovic Combe, associations et structures concernées.

Conception graphique et responsable du rédactionnel
Service Communication de la Ville de Royat

Régie publicitaire : Print Conseil

Impression : Print Conseil - Tirage : 3500 ex.

Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

L'édito du Maire



Madame, Monsieur,
Cher(e)s Royadères,

En ce premier semestre 2024, je me réjouis de constater que nos projets avancent et aboutissent comme prévu : nous avons inauguré le nouvel Hôtel de Ville il y a quelques semaines et vous êtes nombreux à vous être déplacés pour découvrir notre maison commune.

Avec ces travaux de rénovation énergétique, nous allons pouvoir réaliser 40% d'économies d'énergie d'ici 2030 et nous accueillerons les Royadères dans un bâtiment non seulement sobre, mais aussi conçu pour rendre le meilleur service public possible. La rénovation énergétique concerne aussi l'habitat privé, c'est pourquoi nous avons consacré quelques pages de ce magazine à ce sujet, pour que les propriétaires intéressés puissent savoir vers qui s'orienter.

Le chantier de la Maison de l'Enfance a débuté en février dernier : nous vous tenons régulièrement informés de l'évolution du chantier sur notre site internet, ou par d'autres biais à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Un zoom spécial Maison de l'Enfance est à lire dans ce magazine.

De son côté, le Conseil Municipal des Enfants élu en décembre dernier est déjà très actif ! Les enfants ont participé à quelques cérémonies officielles et ils ont découvert le travail des archéologues qui fouillent le parking St Victor... Les jeunes ont aussi effectué une action caritative en organisant une collecte pour la Banque alimentaire début avril. Nous remercions les Royadères qui ont pu les aider à réaliser cette belle action. Les enfants ont aussi commencé à réfléchir au devenir du terrain de 1700 m² qui restera disponible fin 2025 à côté de la future Maison de l'Enfance et de la résidence de 37 logements.

C'est le printemps et la rénovation du parc de jeux du parc thermal tant attendue des Royadères sera enfin prête pour l'été : je me réjouis que les petits Royadères et leurs parents puissent profiter de cette nouvelle aire au sein du Parc thermal.

Enfin, je veux rendre hommage ici à Jean PONSONNAILLE, mon Ami, ancien conseiller départemental du canton, qui nous a quittés en début d'année. Cet homme avait le sens de l'intérêt collectif et a beaucoup œuvré pour Royat. J'ai été très attristé de son décès brutal, Jean était devenu un ami au fil des années. J'ai une pensée toute particulière pour son épouse et ses proches, à qui je renouvelle mes sincères condoléances.

J'espère que la découverte de ce magazine répondra à certaines de vos interrogations. L'avenir se prépare aujourd'hui et non après-demain.

Je suis toujours disponible et à votre écoute avec les adjoints et les conseillers municipaux pour répondre à vos questions.

Marcel ALEDO
Maire de Royat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole - coordination des territoires
Officier de l'Ordre National du Mérite

Numéros utiles

MAIRIE DE ROYAT

46 boulevard Barrieu - 63130 Royat
04 73 29 50 80 / mairie@royat.fr
www.royat.fr

VILLE DE ROYAT

Police Municipale
33 rue Nationale / 04 73 35 82 14
police.municipale@royat.fr

Etat civil
04 73 29 50 80 / etat-civil@royat.fr

Services techniques
04 73 35 73 17 / servicestech@royat.fr

Urbanisme
04 73 29 50 82 / urbanisme@royat.fr

Communication
04 73 29 50 93 / communication@royat.fr

Culture
04 73 41 04 39
avanc-programmation@royat.fr

École de Musique, Théâtre et Danse
04 73 29 90 12 / ecole.musique@royat.fr

Réservations / locations de salles
reservations@royat.fr

Centre Communal d'Action Sociale (maintien à domicile, téléalarme, assistante sociale)
04 73 29 50 83 / ccas@royat.fr

Relais Petite Enfance
06 74 08 70 96 / rpe@royat.fr

Enfance-Jeunesse (restaurant scolaire, garderie, activités périscolaires, accueil de loisirs)
04 73 29 50 98 / enfance-jeunesse@royat.fr

Groupe scolaire Jules Ferry École maternelle
Rue de la Pépinière / 04 73 35 86 66
École Élémentaire
6, 8 avenue Pasteur / 04 73 35 83 06

Thermes de Royat - ValVital
Place Allard
04 73 29 51 51 - www.valvital.fr/Nos-stations-thermales/Royat-Station-thermale-de-Royat

Royatonic - ValVital
5 avenue Auguste Rouzard
04 73 29 58 90 / www.royatonic.com

SOCIAL

Permanences une fois par semaine sur rendez-vous

Mission Locale
04 73 42 17 57
accueil@missionlocale-clermont.com

PLIE
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
04 73 98 35 79
plie@clermontmetropole.eu

Conciliateurs de justice
07 66 10 89 56 / 06 67 30 13 44

Assistants sociaux du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Pour les moins de 60 ans, sur rendez-vous
04 73 19 80 30

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Proxim'cité pour signaler une anomalie sur le domaine public
(dégradations de voirie, nettoyage, travaux, eau et assainissement, signalisation, éclairage public, incivilités...)
0800 300 029 (Service et appel gratuits)
www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/

Office de Tourisme métropolitain Clermont Auvergne Tourisme
3 place Allard - 63130 Royat
04 73 98 65 00
www.clermontauvergnetourisme.com

Enlèvements des déchets
04 63 66 95 39

Déchetteries les plus proches
Rond-point Fernand Forest
63540 Romagnat
04 63 66 95 39

Route de Nadaillat - Theix
63122 Saint-Genès-Champanelle
04 63 66 95 19

Direction du cycle de l'eau
04 73 42 62 40

URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police nationale : 17
Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
AMUAC (Médecine d'urgence) : 04 73 44 10 00
S.O.S medecins 7/7 et 24h/24 :
3624 ou 04 73 42 22 22

Royat express

Nos associations dynamiques

Grâce à leurs activités et aux animations qu'elles proposent, les associations royadères sont précieuses pour la vie de la commune et pour le lien qu'elles créent entre les habitants.

Retour en images :



Le don du sang, organisé par l'association de Royat-Chamalières



Le loto de l'ASR Foot et du ROC Basket



La Boum et le karaoké Printemps, organisés par l'Amicale Laïque au profit des écoles de Royat



Nettoyage de la forêt avec l'association de chasse



Le Royat Boxing Club dispose d'un minibus grâce au dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes « Aide régionale à l'équipement des clubs sportifs »



Raid Amazones : Sabine, Royadère, a participé en mars au Raid Amazones au Vietnam, au profit de l'association CVHS63 contre les violences et le harcèlement scolaire, seule association œuvrant dans ce domaine dans le Puy-de-Dôme

Une vie culturelle riche et variée à l'Avan.C

L'Avan.C, salle de spectacles de la commune située au Breuil, propose tout au long de l'année une programmation riche et variée.

Retour en images :



Karim Chanane, «Alerio», en décembre, spectacle jeune public



Pheme, en janvier



Cie Propos, «On ne parle pas avec des moufles», en janvier, organisé dans le cadre de la saison culturelle «Impulsion» du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Supreme Legacy, en février



Green Lads pour la St Patrick, en mars



Cie Les Uns Parfaits, «Je veux voir Mioussov», en mars

Informations et billetterie : www.lavanc.fr

Facebook : L'Avan.C - Royat / Instagram : lavanc.royat



Accueil occasionnel et régulier

MICRO-CRÈCHE
Ouvverte à toutes les communes
Horaire de 7h30 à 18h30

Le Moulin des Petites Mains

10 ter av. Jean Jaurès - 63130 ROYAT - 06 87 08 09 83

www.lemoulindespetitesmains.fr

**L'ATELIER D'EMEBET
BOULANGERIE - PÂTISSERIE
SALON DE THÉ**

Ouvert du mardi au samedi
de 6h45 à 19h00,
le dimanche de 6h45 à 14h30.
Fermé le lundi.

35 - 37 AVENUE JEAN-JAURÈS
63130 ROYAT
TÉL. 04 73 35 80 23



Actus sur les actions

ENFANCE-JEUNESSE

Cette année, la classe de CM1 de l'école Jules Ferry est partie en classe de neige quelques jours dans le Sancy.

Au programme : randonnée accompagnée par un guide, ski, biathlon, course à pied et tir à la carabine... et bien sûr, la traditionnelle et très attendue boum des enfants, qui ont permis à tous de passer une superbe semaine !



Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs de Royat-Charade accueille les enfants de 3 à 12 ans durant toutes les vacances scolaires.

La programmation des activités est riche et variée : par exemple, en février, les enfants ont découvert la sculpture, l'architecture, ont effectué une sortie neige... sans neige en pratiquant du ski-roues, de la draisienne, de la trottinette. Ils ont aussi appris à faire des vidéos en « stop motion » en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme.



📄 Informations sur le portail famille et en écrivant à : enfance-jeunesse@royat.fr

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de Royat-Orcines-Durtol est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel, aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile.

Le RPE propose des ateliers hebdomadaires, des « temps pour les parents » pour échanger sur les enfants et la parentalité, ainsi que des formations à destination des assistantes maternelles, comme récemment « Gestion du stress en situation professionnelle ».

Plus d'infos sur le site de la Ville : www.royat.fr / rubrique enfance-jeunesse.

Contact : Mathilde Peyronneau - 06 74 08 70 96 / rpe@royat.fr



Le Conseil Municipal des Enfants en action !

Élu en décembre dernier, le Conseil Municipal des Enfants a déjà découvert de multiples facettes de la vie d'élu municipal : participation à la cérémonie des vœux du Maire, découverte des fouilles réalisées sur le parking St Victor de Royat dans le cadre des travaux du projet InspiRe, action solidaire par une collecte au profit de la Banque alimentaire début avril, participation au devoir de mémoire le 8 mai, réflexion sur le devenir du terrain de sport multi-activités attendant à la future Maison de l'Enfance...



Collecte pour la Banque Alimentaire en avril dernier

decibels63.fr



TEST DE VOTRE AUDITION



ESSAI GRATUIT



APPAREILLAGE SUR-MESURE



CORRECTION AUDITIVE



BOUCHONS ANTI-BRUIT ET ANTI-CEPHALÉE



14 avenue Wilson - 63122 CEYRAT
contact@decibels63.fr - 04 73 73 88 77

Actus sur les actions

ENFANCE-JEUNESSE

Déploiement de la Convention Territoriale Globale sur le territoire

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) sont des conventions de partenariat qui ont pour objectifs de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Elles permettent de développer une vision commune dans le champ des services aux familles.

Une CTG a été signée en décembre 2022 entre les communes de **Chamalières, Royat et Orcines** pour une durée de 5 ans.

Les chargés de coopération du territoire Chamalières-Royat-Orcines travaillent désormais en coopération dans des domaines aussi variés que la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la fonction parentale, l'animation de la vie sociale, le soutien des familles confrontées à des événements fragilisants, l'accès aux droits et aux services, l'accès et le maintien dans le logement.




COMMERCE ET ARTISANAT

Le dispositif coup de pouce, pour les commerçants.

La Métropole, en partenariat avec la CCI du Puy-de-Dôme, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Initiative Clermont Métropole, met en place des subventions d'investissement pour aider les petites entreprises du commerce de proximité, de l'artisanat et des services, à s'installer ou se développer dans les centres bourgs et les quartiers prioritaires des communes.

Ce dispositif d'aide a été créé en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les commerces royaudères peuvent en bénéficier !

 [Plus d'infos sur le site de la Métropole de Clermont, actualités et agenda, des aides pour accompagner le développement des commerces de proximité.](#)



Marchés du Parc thermal

Les marchés du Parc thermal ont repris pour la saison thermale, avec la réouverture des Thermes de Royat. Retrouvez producteurs et artisans chaque vendredi matin dans le Parc thermal, à côté des Thermes : fromages, charcuteries et salaisons, miel, vannerie, créations textiles...

 [Contact : communication@royat.fr](mailto:communication@royat.fr)



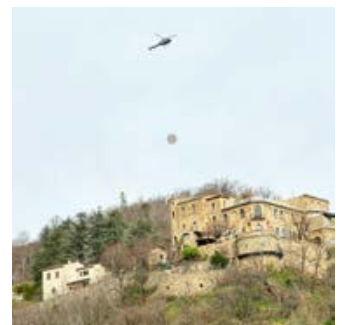
ENVIRONNEMENT

Préserveons le paysage royaudère

Ça ne vous aura sans doute pas échappé, l'antenne-relais disgracieuse située au Puy de Chateix qui n'avait plus d'utilité, a été enlevée en février dernier.

Effectué par hélicoptage, cet enlèvement permet de redonner tout son naturel et sa beauté au quartier du Paradis et au départ de la balade du Chemin des Crêtes.

L'antenne est retraitée selon la réglementation de gestion des déchets de ce type.



Balade au Rocher du Salut

Une balade au Rocher du Salut a récemment été proposée aux Royadères par la Ville de Royat, en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Une vingtaine de personnes ont participé à cette balade, accompagnées par un guide de Guides Pavin Sancy, elles ont (re) découvert la richesse géologique de Royat qui contribue à la Valeur Universelle Exceptionnelle vue de la chaîne des Puy-Faille de Limagne, patrimoine mondial de l'UNESCO.



Maintien des « 3 fleurs » au label Villes et Villages Fleuris

Nous l'avons déjà évoqué dans notre numéro de janvier, la Ville maintient son classement « 3 fleurs » aux Villes et Villages Fleuris suite au passage du jury en juin dernier.

Isabelle COQUEL, adjointe à l'environnement et au cadre de vie et Ludovic LASCIOUVE, responsable du service des espaces verts de la commune, ont été invités à Lyon où le trophée leur a été remis : l'occasion de rencontrer les autres communes primées, d'échanger avec leurs homologues et surtout, de recevoir cette distinction qui récompense l'investissement des élus comme des agents municipaux en matière de développement durable et d'embellissement de la commune.



Journée internationale des forêts :

L'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé le 21 mars « Journée internationale des forêts ».

À Royat, poumon vert de la Métropole où 75% du territoire est constitué de forêts et d'espaces verts, la Municipalité accorde depuis toujours une importance toute particulière aux arbres.

Pour cette journée 2024, dans une volonté commune, les enseignants des écoles Jules Ferry, le service enfance-jeunesse et l'équipe municipale ont fait équipe pour sensibiliser les élèves à la préservation de la forêt. Ils ont choisi ce thème comme "fil conducteur" des activités scolaires pour l'année 2023/2024.

Dans ce cadre, accompagnés par les services des espaces verts, les enfants ont planté des arbres dans les cours des écoles. Il revient aux maternelles de prendre soin d'un érable et aux primaires, d'un tilleul, deux essences adaptées qui contribueront à l'ombrage des cours.



Vous avez un chien ? Respectez votre commune !

La loi stipule que : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal".

La Ville de Royat est belle, les services municipaux et métropolitains travaillent quotidiennement pour son entretien.

Notre commune est aussi reconnue pour son cadre de vie idéal à deux pas de la Chaîne des Puys et de Clermont-Ferrand, le « poumon vert » de la Métropole. Alors, prenons-en soin et respectons-la !

Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, les personnels se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines.

Les gazons qui devraient pouvoir être utilisés par les habitants et les enfants deviennent insalubres.

De trop nombreuses réclamations sont signalées en mairie par les Royadères et par notre personnel pour dénoncer les propriétaires de chiens qui ne prennent pas la peine de ramasser les déjections canines.

Des distributeurs de « sacs à crottes » sont mis à la disposition des propriétaires de chiens sur l'ensemble de la commune : merci d'adopter un comportement citoyen !

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135€.



Pour cet événement, les enfants ont créé avec leur professeur de chant un « hymne à la forêt » qu'ils ont chanté au Maire et aux conseillers municipaux venus pour l'occasion ; les élèves ont également présenté leurs réalisations.

Célébrer la forêt dans cette journée internationale, c'est une nouvelle occasion pour la Municipalité d'agir pour la protection et le développement de la forêt. Elle s'inscrit à la suite de la signature et de l'adhésion à la Charte des droits de l'arbre en 2020, opération « 1 arbre 1 Royadère » en 2021, travail sur la gestion durable de nos forêts domaniales et communales en partenariat avec l'ONF...

Zoom

Sur la Maison de l'Enfance

Les travaux de la future Maison de l'Enfance et la résidence de 37 logements ont débuté en février dernier dans le quartier Romeuf-Pasteur-Jules Ferry.

Retour sur la nécessité de cette Maison de l'Enfance

- Pour disposer d'une crèche aux normes, car les bâtiments actuels des Petits Lutins ne sont plus aux normes et ne peuvent pas être rénovés,
- Pour augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 33 à 40 berceaux en 2025,
- Pour réunir les professionnels de l'enfance en un même lieu, dans le quartier des écoles déjà identifié comme tel,
- Pour maintenir a minima les emplois générés par la crèche actuelle et les emplois indirects liés à la petite enfance à Royat : 28 emplois concernés,
- Pour contribuer au développement et au dynamisme de la commune : le non-respect des normes aurait mené à la fermeture de la crèche, au risque de mettre en péril la pérennité de nos écoles,
- Proposer de nouveaux logements dans le bourg permet de dynamiser la Ville avec des habitants qui consomment dans nos commerces, participent à la vie associative, ...



L'édification de la Maison de l'Enfance dans le respect des normes environnementales

- Le projet a fait l'objet d'une réflexion globale intégrant la performance environnementale. Les objectifs sont la performance thermique niveau réglementaire : RT2012 sur la crèche et RE2020 pour les logements,
- La simplicité d'exploitation et de maintenance, la prise en compte des usages, l'optimisation du confort et de la santé des occupants ainsi que la réduction des charges ont été pris en compte par l'architecte dans la conception du bâtiment,
- La gestion des eaux pluviales et la conception des espaces verts en faveur de la biodiversité ont été favorisées,
- La crèche, située en rez-de-chaussée, sera largement ouverte sur le patio en façades Nord et Ouest, répondant ainsi aux problèmes de canicule avec une enveloppe et des systèmes de ventilation performants, ainsi qu'une répartition des locaux réfléchi,
- Pour les logements, la compacité de la construction a été optimisée. La multi-orientation des logements, avec seulement 2 cages pour 11 logements par niveau est prévue. Seuls 2 logements par étage sont mono-orientés, et aucun mono-orienté Nord, soit 83% de logements bi-orientés ou traversants : cela permettra un réel potentiel de ventilation naturelle des logements pour assurer un confort hygrothermique estival et limiter la surchauffe des logements. Enfin, les orientations Sud et Ouest sont en grande partie protégées par des casquettes participant au confort thermique des logements,
- Des essences locales avec de faibles besoins en eau seront plantées. Des nichoirs et hôtels à insectes seront installés dans cet espace, sur la toiture végétalisée de la crèche ou dans les arbres plantés.



La Maison de l'Enfance et la résidence de 37 logements



Ces derniers mois, l'opposition municipale a souvent diffusé des informations mensongères sur la Maison de l'Enfance.

Dans ces pages, nous avons donc décidé d'apporter des éclaircissements sur ce projet et de rétablir la vérité.

« Les Royadères ont découvert le projet fin 2023 »

FAUX

Marcel ALEDO et son équipe ont été élus en 2020 à 70% sur un programme qui comprenait la construction de cette Maison de l'Enfance pour dynamiser la commune.

Ensuite, dès avril 2022, les éditions du Royat Magazine ont décrit le projet comprenant la Maison de l'Enfance et les 37 logements. La presse locale s'en est également fait l'écho.

L'opposition était présente à tous les Conseils Municipaux (notamment le 30/3/22 et le 7/9/22) où ont été mises au vote des délibérations portant sur l'autorisation de programme, les financements ou encore la maîtrise d'ouvrage du projet.

À noter par ailleurs que près de 6 mois se sont écoulés entre l'affichage légal du permis de construire et la création du collectif contre le projet.

« Le projet s'est fait sans concertation »

FAUX

Le projet « Maison de l'Enfance » a été conçu en concertation avec les parents du Conseil d'Administration des Petits Lutins, avec les professionnels de la petite enfance, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (Protection Maternelle et Infantile), afin de répondre au mieux aux besoins des familles de la commune et de la crèche.

À leur demande, une réunion avec les riverains a été organisée en mairie en juillet 2023.

« Le projet est surdimensionné »

FAUX

En partie vrai !

La Ville est dans l'obligation de proposer des logements conventionnés, sous peine de payer à l'État des pénalités très importantes. La Préfecture peut prendre un arrêté de « carence de logements conventionnés », prendre la main et décider à notre place de l'implantation de nouveaux logements et donc de remplir les espaces le plus possible (en hauteur et en largeur).

Parmi les 37 logements, des types 2, 3 et 4, et 15 logements adaptés aux seniors (HSS - Habitat Séniors Services) seront mis à la location et la Municipalité est déjà très sollicitée, preuve d'un réel besoin sur la commune !

Accueillir de nouveaux habitants à Royat, c'est dynamiser notre commune !

« Il y aura 48 places de parking, dont la sortie sera face à l'entrée d'école. »

FAUX

Les places de parking sont nécessaires pour toute nouvelle construction alors même qu'il est parfois difficile de stationner à Royat.

Les sorties de parkings seront réparties entre la rue Jules Ferry (d'où déboucheront les voitures des résidents) et l'avenue Pasteur (d'où sortiront les véhicules des personnels de la petite enfance). Ce projet va également permettre de repenser l'aménagement et la sécurité des voiries, notamment l'Avenue Pasteur, pour un meilleur partage de l'espace entre piétons, vélos, voitures et stationnements.

« La ville de Royat, dispose de 740 logements vacants selon l'Insee qui peuvent être réhabilités en collaboration avec leurs propriétaires. La Mairie de Royat détient environ 200 logements non habités. »

FAUX

740 logements vacants ? Ces chiffres de l'Insee comptent les logements dont les occupants n'ont pas répondu lors du recensement de la population. Le recensement se déroulant en début d'année (janvier en général), les agents recenseurs se retrouvent devant les logements loués ensuite par les curistes, donc non occupés une grande partie de l'année.

Les chiffres de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) font état de 113 logements vacants privés en 2023 à Royat.

Début 2024, la Ville détient tout au plus 5 logements vacants. La Ville a d'ailleurs vendu ces dernières années des locaux et / ou logements, qui sont sur le point d'être rénovés en habitations ; c'est le cas notamment de 20 logements qui verront le jour dans l'ancien Prieuré et l'ancienne école attenante et de 4 créations d'hébergements dans l'ancienne école de musique, rue du Souvenir.

La Municipalité travaille actuellement afin de proposer des solutions pour aider et soutenir les propriétaires qui souhaitent rénover leurs biens en les informant sur les aides existantes, mais ne peut bien sûr pas intervenir sur l'action des particuliers.

« Cette construction pénalise durement les enfants de l'école primaire qui subiront la perte du stade. »

FAUX

Un terrain attenant de 1700m² existera bien à côté de la Maison de l'Enfance et des logements programmés. Il sera réservé pour les enfants, les associations et les Royadères. Son aménagement est en cours de réflexion, notamment avec le Conseil Municipal des Enfants.

La rénovation de l'habitat pour les propriétaires

La rénovation énergétique de l'habitat est devenue un enjeu majeur pour améliorer le confort de son logement et réduire les consommations d'énergie.

Elle est également aujourd'hui un enjeu majeur de préservation de son patrimoine dans le cadre de la réglementation en vigueur qui va progressivement empêcher la location de logements mal isolés.

Pourquoi rénover son logement ?



- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous,

En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

- Aujourd'hui, de nombreux dispositifs existent pour aider les propriétaires.

Comment s'y retrouver ?

Rénov'actions 63 :

Rénov'actions 63 est la porte d'entrée pour tous ceux qui souhaitent rénover leur logement.

Le service Rénov'actions 63 a été créé pour accompagner tous les habitants du Puy-de-Dôme dans leurs projets de rénovation : c'est un service public neutre, objectif et gratuit qui a pour mission de conseiller et d'accompagner tous les ménages dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Ce service est porté et financé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, ses 14 intercommunalités et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dans le cadre de France Rénov.

Les conseillers Rénov'actions63 aident les propriétaires à faire les meilleurs choix en accompagnant gratuitement et en aidant à concrétiser les projets de rénovation de l'habitat. Ceci permet d'améliorer sa performance énergétique : conseil, diagnostic, travaux, financement.

Corentin Nicault est le conseiller de Royat pour Renov'actions 63.

Contact : 04 73 42 30 72
Infos : www.renovactions63.fr



Les aides à la rénovation en faveur des logements conventionnés avec le dispositif Loc'Avantages :

Loc'Avantages est un dispositif d'incitation fiscale qui vise à encourager les propriétaires bailleurs à produire du logement abordable pour les ménages modestes, grâce à une réduction d'impôt.

Il est également possible d'obtenir des aides financières de l'Anah pour réaliser des travaux dans le logement mis en location.



Infos : <https://france-renov.gouv.fr/aides/loc-avantages> ou auprès de l'ADIL (voir plus loin)

Propriétaires : Osez la Location Solidaire avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du Puy de Dôme.

Créée en 2020 par l'État, Clermont Auvergne Métropole, le Département et l'ADIL63, implantée dans les locaux de la Maison de l'Habitat, l'agence immobilière propose à la location des logements du secteur privé à des tarifs adaptés.

Agréée par l'État pour faire de l'intermédiation locative, l'agence prend en charge la gestion locative des appartements ou maisons des propriétaires qui le souhaitent.

L'AIVS s'occupe de tout : elle recherche le locataire, établit le bail, organise les visites, réalise les états des lieux et se charge de percevoir pour le compte du propriétaire les loyers et les charges.

Si le logement a besoin de travaux, l'agence informe les propriétaires des aides ou des prêts mobilisables, les accompagne dans la recherche de subventions et les oriente vers les opérateurs habitat de secteur.

Contact : GIP Logement solidaire Puy-de-Dôme / Agence Immobilière à Vocation Sociale

Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie - 129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - 04 73 42 73 66 / contact@logementsolidaire63.fr -

Infos : www.logementsolidaire63.fr



Opération de Revitalisation du Territoire et dispositif « Denormandie ancien » :

La Commune de Royat s'est engagée dans une Opération de Revitalisation de Territoire. De ce fait, les propriétaires peuvent bénéficier, dans le cadre d'une opération de rénovation de logement(s), du dispositif de réduction d'impôts appelé « Denormandie ancien ».

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs selon un certain nombre de critères.

📄 **Infos :** <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie>

Rappel : pour réaliser des travaux extérieurs, même identiques à l'existant, il se peut qu'une déclaration ou une autorisation d'Urbanisme soit nécessaire.

Consulter préalablement à tout lancement de travaux le service urbanisme de la commune de Royat.

📞 **Contact :** 04 73 29 50 80 / urbanisme@royat.fr

L'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.) pour des questions générales sur l'habitat :



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.) du Puy-de-Dôme située à la Maison de l'Habitat, répond aux demandes des propriétaires comme des locataires concernant l'habitat, dans les domaines juridiques, financiers, fiscaux et techniques dans le cadre des politiques nationales comme locales.

📄 **Contact :** 129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - 04 73 42 30 75

Infos : www.adil63.org

Le DPE, qu'est-ce que c'est ?

Le DPE, Diagnostic de Performance Énergétique donne des informations sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Il a pour objectif d'informer le locataire ou futur propriétaire sur les charges énergétiques du logement et de recommander des travaux pour améliorer la performance du logement.

La loi Climat et Résilience a rendu le DPE tout puissant avec le gel des loyers des logements F et G, l'interdiction de location d'une « passoire énergétique » : sur les 8 millions de logements du parc locatif privé en France, 3,4 millions de logements risquent d'être interdits à la location d'ici 2034 si aucune action de rénovation n'est entreprise par leurs propriétaires ! (Source : revue « 25 millions de propriétaires » février 2024)

📄 **Infos :** <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

SPAR



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi :
7h30 - 12h30 / 14h30 - 19h30
- Dimanche :
8h30 - 12 h 30

Place Joseph-Claussat
63130 Royat

Tél. 04 73 29 96 67

Vêtements - Sportswears - Accessoires
FEMMES/HOMMES

Azzurro

L'éventail des marques



Arrivages permanents, une visite s'impose !

Tél. 06 22 34 02 10 - 2, rue Hippolyte-Chatrousse
(à côté de l'église) 63400 Chamalières
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Zoom Sur les finances

Le budget de la commune a été voté en Conseil Municipal le 10 avril dernier : la Ville de Royat s'efforce de mener une stratégie financière rigoureuse, par le biais d'une optimisation de ses recettes et d'un contrôle permanent sur ses dépenses de fonctionnement.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 laisse apparaître de nouvelles tendances encourageantes, à travers les résultats 2023 et les ratios financiers en nette amélioration.

Plusieurs aménagements inscrits au budget en 2024 permettront d'améliorer la qualité de vie des Royadères, des curistes et des usagers, tels que l'aménagement du Parc thermal et le terrain de foot synthétique.

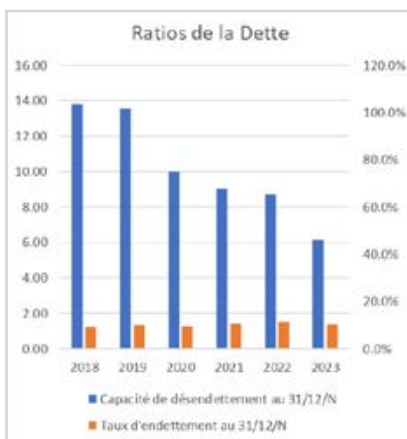
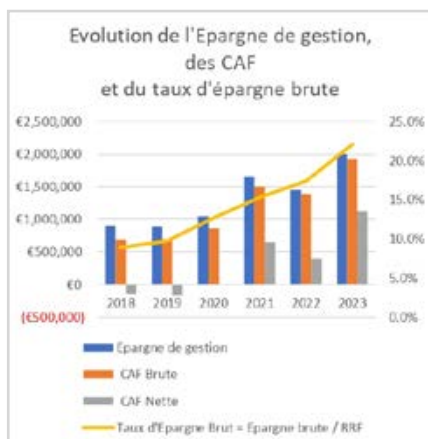
Il convient toutefois de maintenir la rigueur sur les dépenses et de poursuivre la politique d'optimisation des recettes.

Les prévisions budgétaires 2024 ont été évaluées au plus près des besoins en dépenses et au plus juste en recettes.

FOCUS ANALYSE FINANCIÈRE EN 2023

En 2023, une analyse financière rétrospective de la collectivité a été réalisée, permettant de dégager, à partir de 2024, une base de référence fiable des données financières de la commune.

L'analyse permet de dégager une tendance encourageante, à travers différents indicateurs financiers qui se trouvent en nette amélioration.



Épargne de Gestion : Cet indicateur traduit la situation financière structurelle. Mode de calcul : Recettes Réelles de Fonctionnement - Dépenses Réelles de Fonctionnement (déduction faite des charges et produits financiers et des charges et produits exceptionnels).

Capacité d'autofinancement brute : Elle correspond à la différence entre les Recettes Réelles de Fonctionnement et les Dépenses Réelles de Fonctionnement, hors écritures exceptionnelles. Elle est en général affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et par priorité au remboursement de la dette, et pour le surplus, aux dépenses d'équipement. L'épargne brute conditionne le degré de solvabilité de la collectivité.

Capacité d'autofinancement nette : il s'agit de la capacité d'autofinancement brute de laquelle le remboursement du capital de la dette est déduit.

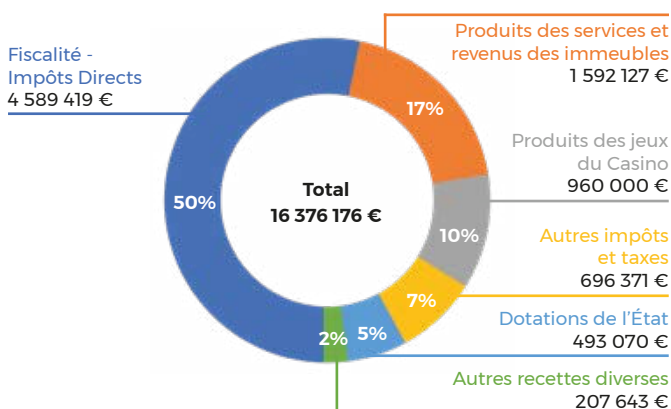
Taux d'Épargne brute : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée pour investir ou rembourser la dette, et permet ainsi d'appréhender la performance financière d'une commune, sa solvabilité budgétaire à court et moyen terme. Mode de calcul : Épargne brute / recettes de fonctionnement

Capacité de désendettement : ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année. Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / épargne brute

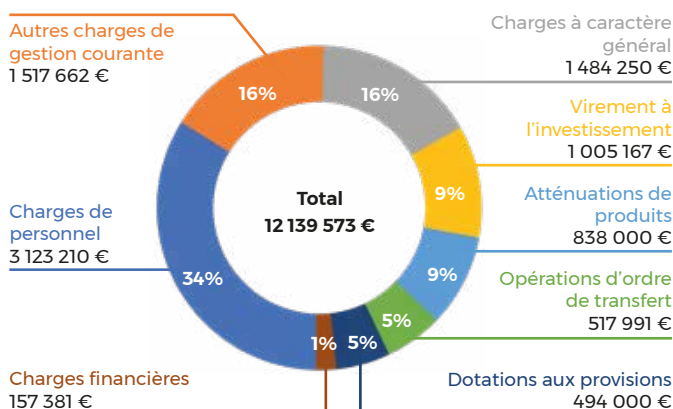
Taux d'endettement : ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité relativement à ses recettes réelles de fonctionnement. Cet indicateur connaît une limite notable : une même valeur peut recouvrir des caractéristiques financières divergentes. Mode de calcul : encours de la dette au 31 décembre / recettes de fonctionnement.

FUNCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement



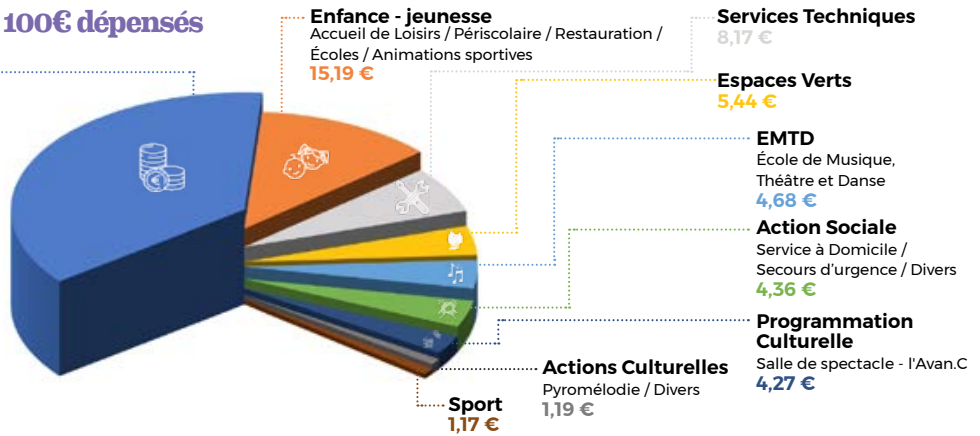
Dépenses de fonctionnement



Répartition par service pour 100€ dépensés

Budget Général

Administration générale / Police municipale / Communication / Événementiel / Délégation de Service Public (DSP)
55,52 €



INVESTISSEMENT

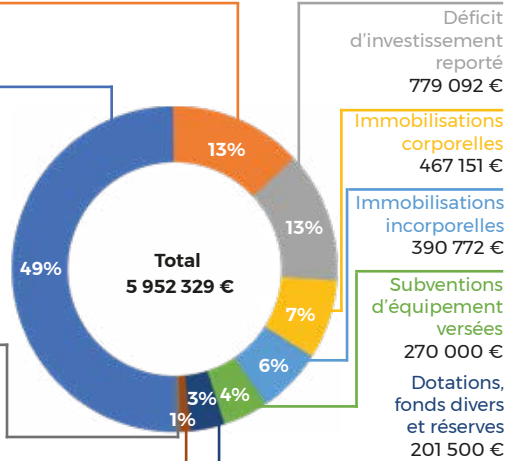
Dépenses d'investissement

Emprunts et dettes assimilées
789 254 €

Travaux en cours
2 966 643 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections
25 014 €

Autres immobilisations financières
62 903 €



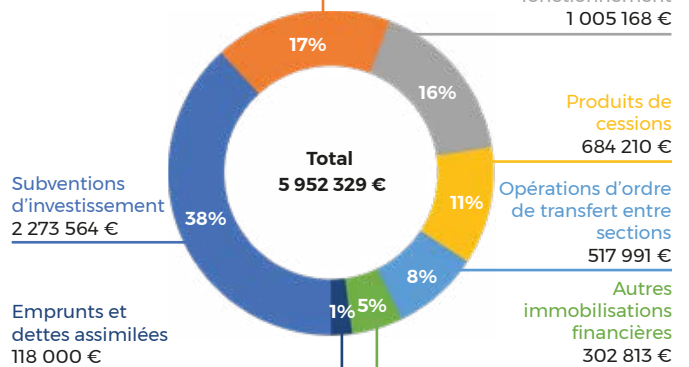
Recettes d'investissement

Dotations, fonds divers et réserves
1 050 583 €

Subventions d'investissement
2 273 564 €

Emprunts et dettes assimilées
118 000 €

Virement de la section de fonctionnement
1 005 168 €



FOCUS SUR LA POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ENFANCE-JEUNESSE

INVESTISSEMENT

Maison de l'Enfance

Dépenses 2 792 348 €

Recettes :

Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSI

État (demandé) 626 872 €

Contrat Région Métropole (demandé) 150 000 €

Fonds des Initiatives Communales - FIC 2022

Département 32 666 €

Fonds des Initiatives Communales - FIC 2024

Département (demandé) 180 000 €

Fonds de Soutien Métropolitain 90 000 €

Plan Rebond 474 500 €

Autofinancement 1 238 310 €

Dépenses prévues sur 2024 1 220 000 €

Recettes prévues pour 2024 1 220 000 €

Aménagement du Parc Thermal (dont l'aire de jeux)

Dépenses 183 750 €

Recettes :

Subvention Département 147 000 €

Autofinancement 36 750 €

Terrain de Foot Synthétique

Dépenses 666 667 €

Recettes :

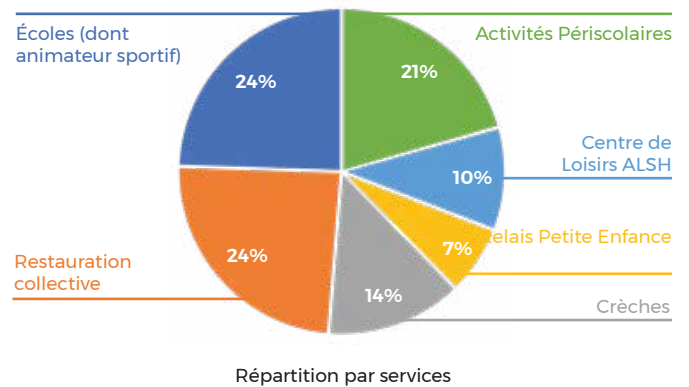
Subvention Agence Nationale du Sport - ANS 120 000 €

Subvention Fédération Française de Football - FFF 10 000 €

Autofinancement 536 667 €

FONCTIONNEMENT

Le budget total dédié à l'enfance-jeunesse est de
1 467 470 €



PERSPECTIVES 2024

- **Actions Convention Territoriale Globale - CTG :** plan de communication, projet passerelles 3-13 ans, collaborations à destination du public adolescent, développement de l'action de soutien à la parentalité « le temps des parents », réflexions sur la mise en place d'un guichet unique, formations communes des professionnels,
- **Évolution du mode de gestion du service restauration municipale,**
- **Évolution des modalités d'accueil des enfants de l'école élémentaire à la cantine scolaire vers un service autonome.**

Actus sur les actions

STATIONNEMENT

Rappels sur le stationnement à Royat

La Ville de Royat propose près de 500 places de stationnement gratuites : parkings en zone verte et stationnement en zone bleue. Certaines zones, les rouges, sont payantes, notamment place Allard.

La Police Municipale va accentuer les contrôles des véhicules sur les stationnements en « zone bleue » et « arrêt minute » : en effet, ces dispositifs sont destinés à éviter le phénomène des « voitures ventouses » aux jours et heures très fréquentés, afin de favoriser la fluidification et l'accès aux commerces, aux équipements de proximité et aux services publics en assurant une plus grande rotation par un stationnement rapide, pratique et gratuit.

Les nombreuses places de stationnement « arrêt minute » et « zone bleue » sont matérialisées par des panneaux.

La signalisation « Zone bleue » : le stationnement est

limité dans le temps (1h30 à Royat), gratuit et contrôlé par un disque. Les places de stationnement sont délimitées par des lignes bleues.

La signalisation « Arrêt minute » : les places de stationnement sont délimitées par des lignes blanches et éventuellement par un pictogramme au sol.

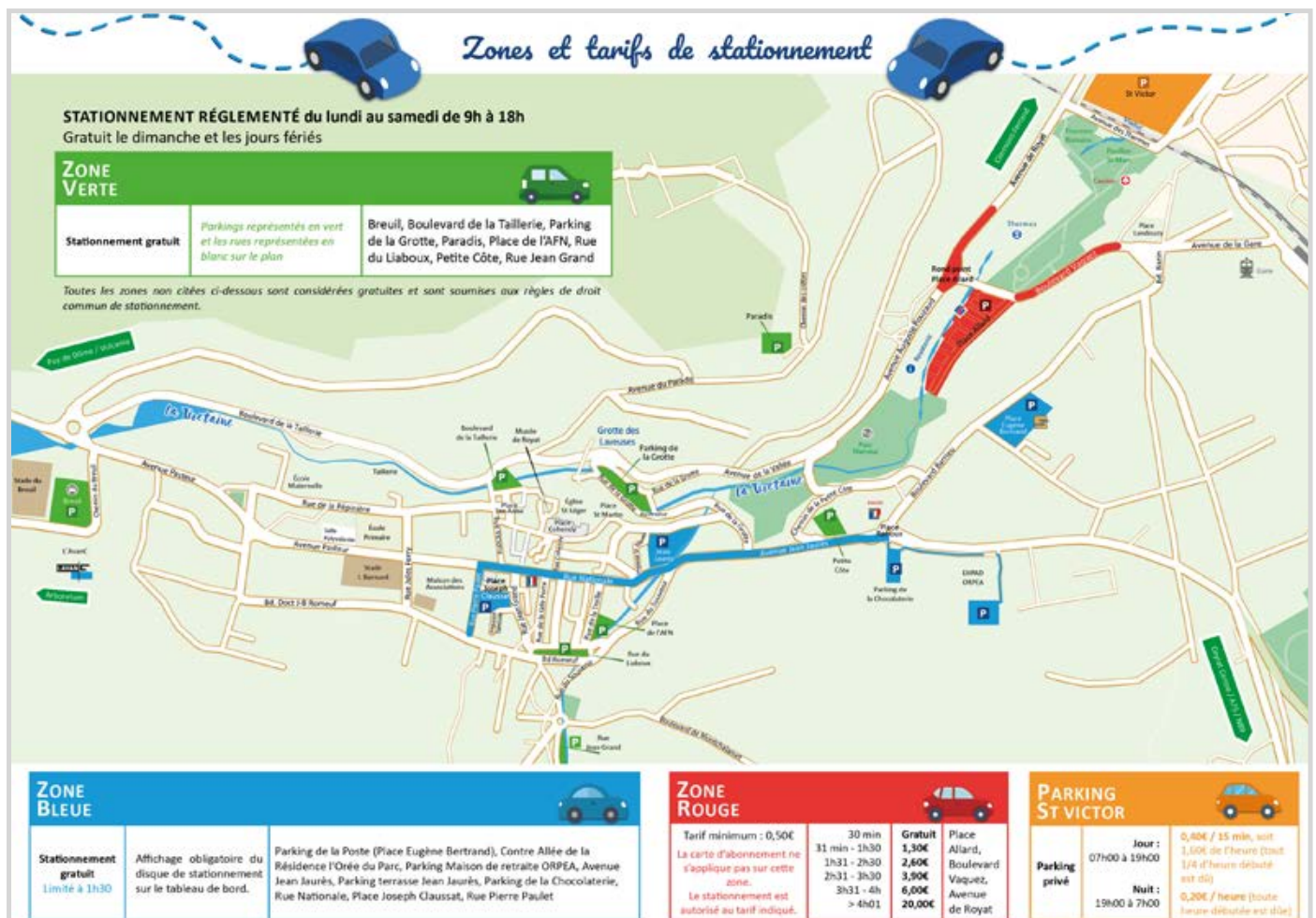
Enfin, la zone et la durée du stationnement autorisées sont indiquées sur les panneaux.

Une campagne d'avertissement a commencé début 2024, merci de respecter la signalisation afin d'éviter les mauvaises surprises !

Des cartes résidents sont possibles dans certains quartiers de Royat.

Plus d'infos sur le stationnement sur www.royat.fr / rubrique vie pratique / stationnement

Contact : stationnement@royat.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Ville de Royat procure aux habitants un certain nombre de prestations sociales, notamment :

- Il anime une action de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées.
- Il aide et accompagne les personnes âgées, handicapées, les familles en difficulté...
- Il gère divers services dont le service social. Ce dernier participe à l'instruction de dossiers administratifs, intervient dans le cadre de secours d'urgence, chèque d'accompagnement personnalisé...

Contact : 04 73 29 50 83 / ccas@royat.fr

Le Service maintien à domicile de Royat

Le service maintien à domicile s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou présentant un handicap habitant Royat : préparation des repas, aides aux courses, à la toilette, pour le ménage...



Informations au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Royat, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, au 04 73 29 50 83, ou bien à : ccas@royat.fr

Informations sur le handicap

Pour vous orienter, trouver des interlocuteurs, des informations fiables : aides et démarches, scolarité, études supérieures, emploi, aides techniques, vie intime, consentement, parentalité...

Infos : Monparcourshandicap.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

MON PARCOURS HANDICAP .gouv.fr

La plateforme dédiée
aux personnes en situation de handicap et à leurs proches

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Informations pour les personnes âgées

Pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches

Infos : pour-les-personnes-agees.gouv.fr

pour-les-personnes-agees.gouv.fr

"Je trouve les infos dont j'ai besoin... Et ça m'aide à rester serein."

Le site officiel pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.

service public de l'autonomie

2 restaurants et pâtisseries à votre service, ainsi que le service traiteur pour vos événements !

Les Toques d'Auvergne

- Restaurant
- Pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie
- Salon de thé : 30 références de thé, 11 références de café
- Cours de pâtisserie
- Traiteur pour vos événements
- Privatisation le soir sur demande

Le Marquis des Halles
55 rue Jules Verne - 63000 Clermont-Ferrand

Le Marquis de Chamalières
1 rue Pierre Poisson - 63400 Chamalières - 04 73 10 16 02

Le Marquis de Royat
6 boulevard Vaquez - 63130 Royat - 04 73 35 80 30

Ouvert 7j/7 de 8h00 à 18h30, le dimanche de 08h00 à 13h00

La Main à la Pâte Pizzeria

04 73 40 24 24

Pizzas Artisanales

Livraison - À emporter

Royat - Chamalières - Ceyrat

Mercredi, Jeudi, Dimanche : 18h30 - 21h30
Vendredi et Samedi : 18h30 - 22h00

9 Rue Nationale - ROYAT

f i

Actus sur les actions

VILLE D'EAUX

Les Thermes de Royat

La saison thermale 2024 a débuté le 8 avril : elle laisse apparaître des indicateurs plutôt prometteurs. En effet le taux de réservation, tant au niveau des nouveaux curistes que des curistes ayant déjà fréquenté la station est encourageant.

L'établissement thermal sera ouvert jusqu'au 9 novembre pour les cures conventionnées 18 jours.

Toujours dans une optique de satisfaction client et de découverte de notre secteur d'activité, la station thermale propose plusieurs services et offres complémentaires à la cure thermale :

- **la Mini cure**, une formule souple et personnalisable permet de profiter des soins thermaux sur une semaine : 6 jours / 24 soins à 295€.
- **la Formule découverte**, ce sont des soins pendant quelques heures dans les infrastructures thermales, avec les bienfaits de l'eau thermale à deux pas de chez soi : 4 soins pour 49€.
- De plus, depuis quelques saisons, les Thermes de Royat proposent des **Cures Spéciales Actifs** : cette cure du soir, après 17h, se déroule comme une cure conventionnée classique mais avec un planning de soins adapté aux emplois du temps professionnels.

Elle est idéale pour les personnes résidant à proximité de Royat, qui ne peuvent pas s'arrêter de travailler durant 3 semaines pour effectuer une cure en rhumatologie.

En totale adéquation avec le concept de Pleine Santé cher à la station thermale de Royat, les **activités santé** proposées lors de la saison thermale sont ouvertes à tous : elles ont pour but de permettre à chacun d'apprendre à prendre soin de soi, d'une manière différente.

À noter, la mise en place d'**activités axées sur la santé dans les parcs de la station thermale** : au cours de la saison 2024, les curistes et curieuses peuvent découvrir la marche Zen et Oxygym, activités qui permettent de se recentrer, de contrôler sa respiration et de se relaxer.

Depuis plusieurs années également, le printemps est un moment incontournable dans notre univers thermal, où de nombreuses activités et offres sont proposées.



Samedi 18 mai, les Thermes de Royat ont ouvert leurs portes à tous les publics : visites guidées, parcours insolites, mini-massages, modelages, 1/4 détente, mini-bilan forme... de nombreuses activités de découverte ont été programmées, permettant à tous de mieux connaître l'établissement thermal royadère.

Plus d'informations : www.valvital.fr/Nos-stations-thermales/Royat-Station-thermale-de-Royat/

Tél : 04 73 29 51 51



Royatonic

Spa thermal avec des espaces bains et un espace soins, aquagym, bébé nageurs, rituels sauna et hammam, Royatonic est ouvert tous les jours de l'année.

Plus d'informations : www.royatonic.com/ 04 73 29 58 90

Vie pratique

Votez pour vos députés européens le 9 juin prochain

Les Français voteront le dimanche 9 juin prochain pour leurs représentants au Parlement Européen. Il n'y a qu'un seul tour.

À Royat, les bureaux de vote sont tous situés en Mairie, ils seront ouverts dimanche 9 juin de 8h à 18h.



Vous ne pouvez pas voter ? Optez pour le vote par procuration !

Si vous êtes absent le 9 juin 2024, jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration.

Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne ou en vous déplaçant dans un commissariat de police, en gendarmerie ou dans un tribunal judiciaire.



Plus d'infos :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Recensement Citoyen

Le recensement est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes de 16 ans et plus d'être inscrits automatiquement sur les listes électorales.

Ce recensement est utile pour s'inscrire aux concours et examens d'État : baccalauréat, BEP, permis de conduire, etc...

Plus d'infos : www.royat.fr/vos-demarches-nos-services/services-a-la-population/recensement-citoyen.



Conciliateurs de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

À Royat, deux conciliateurs de justice tiennent une permanence tous les mardis sur rendez-vous :

Aline MIELE : 07 66 10 89 56

Alain MESURE : 06 67 30 13 44.



ROYAT OPTIQUE by Optique Michel

OFFRE SOLAIRE HAUT DE GAMME

DU 16 AVRIL AU 31 AOÛT 2024

Verre de loin teinté antireflet à partir de 20 € le verre*

Verre progressif teinté durci à partir de 45 € le verre*

Soutenons nos entreprises françaises.

1. Zeiss ref sph15 stock sur AR - 2. Zeiss pg classic 15 sun durci



Pour protéger la santé de tous, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec notre équipe au **04 73 37 31 22** ou optique.michel@hotmail.fr ou par internet : <https://s06.fr/r6nupk>

Nos équipes vous accueillent du **mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h**
Venez découvrir nos montures de grandes marques et profiter de notre offre **2^e PAIRE OFFERTE**

2B place Allard (face terminus ligne B) - 63130 ROYAT

Vie pratique

Cartes Nationales d'Identité et Passeports

Selon le souhait de l'équipe municipale royadère de ramener ce service pour les habitants, la Ville de Royat est habilitée à délivrer les Cartes Nationales d'Identité et les passeports.



Les dépôts de demandes se font uniquement sur rendez-vous. Face à un afflux très important de demandes, il est conseillé d'anticiper, au moins 3 mois avant le besoin.

Les pré-demandes en ligne et les rendez-vous se font sur le site internet de la Ville : [www.royat.fr / vos démarches, nos services / services à la population / cartes nationales d'identité et passeports](http://www.royat.fr/vos-demarches-nos-services/services-a-la-population/cartes-nationales-d-identite-et-passeports).

ENVIRONNEMENT

Donner de la nourriture aux pigeons : c'est non !

Aussi bienveillant que cela puisse paraître, il est interdit de donner de la nourriture aux pigeons. En effet, cela augmente le surpeuplement des pigeons, lequel provoque des nuisances dans les espaces urbains : bruits, dépôts de fientes, dégradations d'immeubles.

De plus, Les pigeons peuvent transmettre des maladies aux animaux de compagnie, voire aux humains.



Moustiques tigres : protégeons-nous

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique-tigre colonise plus de 100 nouvelles communes par an en Auvergne-Rhône-Alpes. Cet insecte peut générer de nombreuses nuisances et plus particulièrement être porteur de maladies virales graves (dengue, zika, chikugunia...).

Il existe des gestes simples pour s'en protéger, une réunion d'informations sera prochainement organisée par la Ville.



RAPPEL : BIEN VIVRE ENSEMBLE À ROYAT

Utilisez vos outils motorisés* en respectant la loi

Cette utilisation est réglementée par le Code de la Santé publique et un arrêté préfectoral en date du 26 avril 1991.

Cette réglementation précise que : « Les travaux de bricolage ou de jardinage (...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures. »

*taille-haies, tondeuses à gazon, tronçonneuses ...

Visiter le Valtom

Le Valtom comprend le pôle de valorisation multifilières Vernéa et traite plus de 220 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés par an en associant plusieurs techniques.

Le pôle Vernéa regroupe sur 8,5 hectares une unité de tri mécanique, de valorisation énergétique, de valorisation et de stabilisation biologique et une plateforme de traitement des mâchefers.

Les scolaires, les groupes et les particuliers peuvent visiter le site sur inscription. Une visite instructive et enrichissante, qui permet de mieux comprendre les systèmes de traitement des déchets ménagers : collecte, transport, recyclage, réemploi, valorisation organique et énergétique...

Informations : visites-valtom.fr



Laver sa voiture chez soi ? C'est interdit !

Le code de l'environnement sanctionne le fait de déverser ou de laisser s'écouler dans les eaux souterraines directement ou indirectement, une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune.



Quoi de neuf à la Métropole ?

L'espace T2C a déménagé

Mi-mars, l'Espace T2C a déménagé près de la place Delille.

Cette nouvelle agence est plus grande et plus moderne. La surface d'accueil a été pensée pour améliorer le confort et l'accessibilité des usagers grâce à une meilleure ergonomie.

Ce nouvel espace, situé en centre-ville, est à proximité de la place Delille, desservi par de nombreuses lignes du réseau T2C, et facilement accessible aux piétons et cyclistes.

📍 **Espace T2C - 35 rue Montlosier à Clermont-Ferrand - Station de tramway "Delille Montlosier".**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h.

Plus d'informations : <https://www.t2c.fr/espace-t2c-0>



Tri des déchets

Dans le bac gris
En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tiges, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastique (stylos, réservoirs, brosses à dents, masques, gants...), la vaisselle cassée, la literie du chat, les sacs d'aspirateurs, les béquilles, les restes alimentaires pour les logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets ou de composteur...

Dans la colonne à verre
En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune)

Dans le bac biodéchets ou le composteur
Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin, les papiers souillés (mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout).

En déchetterie
Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les métaux, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linze et chaussures, les déchets de jardin, les déchets dangereux, les jouets hors d'usage, l'huile alimentaire, les piles et batteries, les ampoules et tubes néons...

📞 **Plus d'informations sur la gestion de vos déchets : 04 63 669 669**

www.clermontmetropole.eu/pr%C3%A9server-recycler/gestion-des-d%C3%A9chets

Le tri se simplifie, 100% des papiers et des emballages vont dans le bac jaune.

clermont auvergne métropole

POUR LES CARRÉS TOUS AU TRI!

Ashales et conseils sur clermontmetropole.eu

C'le chantier : suivre les travaux de transformation de la Métropole



Les travaux d'envergure se poursuivent en vue de plusieurs projets qui transforment déjà nos habitudes, notamment en matière de déplacements :

- Le **projet InsPire**, avec la refonte complète du réseau de transports urbains et pour Royat la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le B, qui en 2026, partira de Royat pour relier l'aéroport d'Aulnat, pour plus de rapidité et de régularité. Déjà depuis quelques semaines, le parking St Victor à Royat est en travaux en vue de la création du quai de rechargement du BHNS. Ces travaux, qui ont une durée prévisionnelle de 2 ans, modifient le sens de circulation sur le parking et auront parfois des impacts ponctuels sur le nombre de stationnements,
- Le **réseau de chaleur urbain** se déploie pour desservir de nouveaux quartiers et de nouvelles zones de la Métropole,
- Les **réseaux d'eau et d'assainissement** vont également être refaits afin de garantir à tous une eau de qualité et de lutter contre le gaspillage de cette ressource naturelle,
- Le **schéma cyclable**, avec le projet d'un réseau cyclable continu et sécurisé sur l'ensemble du territoire.

Pour se déplacer sur la Métropole et tout savoir sur les chantiers, la Métropole a mis en place une carte interactive, qui permet un affichage des travaux, commune par commune, et ce, jusqu'à 3 mois à l'avance.

Elle alimente les bases de données du SDIS et Waze : <https://carte.clechantier.fr>

Panier de Royat

Votre magasin est ouvert
 du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h00 NON STOP !
 Le Dimanche matin et jours fériés
 de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00



Place Allard - 2, avenue Abbé Védrine - 63130 Royat
Face à Royatonic - Tél. 04 73 70 24 85

Agenda de Royat

Dimanche 9 juin à 17h à l'Église St Léger

Concert

ENSEMBLE VOCAL MAGNIFICAT
CHEFFE DE CHŒUR : STÉPHANIE CELEN



Dimanche 16 juin à 17h à l'Église St Léger

Concert

LE PETIT CHŒUR DU SOLSTICE
CHEFFE DE CHŒUR : CATHERINE CHABRUT



Mercredi 19 juin à l'Avan.C

**FÊTE DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE,
THÉÂTRE ET DANSE**



PROXIM'ITÉ
TOUS ACTEURS
DE NOTRE CADRE DE VIE

NETTOYEMENT, ENCLOSURE, TRAVAUX VERTS, RÉGÉNÉRATION DE VERTS, TRAVAIL, ÉAU ET ASSAINISSEMENT, ÉCLAIRAGE, SIGNALISATION, ENCEINTE, MONTRES.

VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR L'ESPACE PUBLIC ?
DITES-LE-NOUS !

APPELEZ-NOUS
0 800 300 029 Service & appel gratuits

clermont auvergne métropole

* REMPLISSEZ LE FORMULAIRE SUR [HTTP://PROXIMITE.CLERMONTMETROPOLE.EU](http://proximite.clermontmetropole.eu)
* NUMÉROS+0000 NUM SERVICES ACCUEIL DES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

tfb
solaire

Depuis 10 ans à vos côtés

SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES
PARTICULIER / TERTIAIRE / AGRICOLE

42 rue du Petit Clos
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 62 89 39

RGE
QualiPvz
2023

150 ANS DE L'HARMONIE DE ROYAT

Vendredi 21 juin à partir de 19h30 à l'Avan.C

Repas musical

Samedi 22 juin de 15h à 17h30 dans le Parc Thermal et au Kiosque

Animations avec deux groupes : Storlide et Swingmoin

À partir de 18h à l'Avan.C

Concert de la Banda de Cournon

Dimanche 23 juin de 11h à 14h, Place de l'Église

Animations musicales avec la batterie fanfare Jeanne d'Arc et deux autres bandas

À 16h à l'Avan.C

Concert de l'Harmonie de Royat avec l'Harmonie de Chamalières et l'Harmonie de Clermont-Ferrand



Plus d'infos : www.harmonie-royat.fr

Samedi 29 juin à partir de 19h30, Place Allard

24ÈME FESTIVAL DE PYROMÉLODIE



Plus d'informations sur www.lavanc.fr et sur www.royat.fr, rubrique actualité et / ou agenda

Du 1er au 6 juillet à l'Avan.C

SEMAINE CULTURELLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE ROYAT

Un spectacle chaque soir, présentant le travail des élèves et de leurs professeurs



Samedi 13 juillet à partir de 19h30, Place Cohendy et dans les rues de Royat

Maquillage et tatouages éphémères pour enfants, concert avec la Corde Raide, retraite aux flambeaux. Buvette et petite restauration sur place.



Dimanche 14 juillet à 17h au kiosque du Parc Thermal

Concert
FRENCH KISS



Agenda de Royat

Du samedi 4 au lundi 20 mai au Pavillon St Mart

EXPOSITION DU CLUB PHOTOS DE ROYAT

Du mercredi 22 mai au dimanche 9 juin
au Pavillon St Mart

**EXPOSITION DE L'ASSOCIATION COOL'HEUR
ROYAT**

Du mardi 11 au dimanche 23 juin
au Pavillon St Mart

**EXPOSITIONS DES CÉRAMIQUES
D'EMMANUELLE BIDEAU ET DE L'ATELIER NOOM**



Les entrées aux expositions sont libres.

Plus d'infos sur www.royat.fr, rubrique actualité et / ou agenda.

Réunions d'informations :

Mardi 11 juin à 18h30 - salle des conférences

RÉUNION SUR LE FUTUR RÉSEAU INSPIRE

Mercredi 12 juin à 15h - salle polyvalente

**RÉUNION SUR LA CYBERCRIMINALITÉ
ET LE DÉMARCHAGE À DOMICILE**

Mardi 25 juin à 18h30 - salle des conférences

RÉUNION ENVIRONNEMENT

Et aussi :

Mardi 6 août à partir de 16h
dans la Salle des Conférences

DON DU SANG



Retrouvez la programmation
de l'AvanC sur : www.lavanc.fr



Actus

L'Harmonie de Royat à l'honneur

L'Harmonie de Royat célèbre ses 150 ans, les 21, 22 et 23 juin prochains à Royat

L'Harmonie de Royat, ce sont plus de 70 musiciens, amateurs et professionnels, passionnés, qui proposent des concerts plusieurs fois par an à l'Avan.C de Royat et ailleurs.

La Banda anime également certains événements chaque année sur la commune : Retraite aux Flambeaux le 13 juillet, Fête des vendanges et vide-greniers en octobre...

Cette année, l'association fête ses 150 ans, quel événement ! Dans ce cadre, l'Harmonie proposera des concerts à l'AvanC, dans le Parc Thermal et sur le parvis de l'église St Léger les 21, 22 et 23 juin (voir page 21).



L'Écho de la Vallée



L'Harmonie Municipale, le Paradis en fond

Petite histoire de l'Harmonie de Royat

La première société musicale a été créée au début des années 1870 à Royat, elle était nommée **l'Écho de la Vallée**.

Le Moniteur d'Issoire l'évoque dans son édition du 29 juillet 1874 : l'hebdomadaire rend alors compte du Festival de Clermont qui s'est déroulé le dimanche 26 juillet 1874.

On découvre ainsi que, place de la Poterne à Clermont, L'Écho de la Vallée a fait entendre et applaudir les meilleurs morceaux de son répertoire.

En août 1875, l'Écho de la Vallée est présent au "Grand Concours Musical" de Brioude, puis en septembre de la même année au Festival de Gannat.

Le 5 mai 1889, l'Écho de la Vallée est invité à participer aux festivités organisées à Clermont-Ferrand pour le Centenaire de la Révolution.

Les 4 & 5 juin 1911, l'Écho de la Vallée participera au Grand Concours International à Paris.

La première Guerre Mondiale mettra à l'arrêt toutes les sociétés musicales.

L'Écho de la Vallée, comme de nombreuses sociétés musicales, **a pu renaître au début des années 1920** avec une nouvelle génération de jeunes garçons.

Une renaissance facilitée par certaines entreprises qui offrent alors à leurs salariés la possibilité de pratiquer un sport ou de la musique. On parle des Harmonies Michelin, Bergougnan ou celle des Établissements André Olier. Les musiciens se retrouvent également sur les rangs de la société musicale de leur ville et parfois participent à 2 voire 3 autres sociétés.

En 1928, l'Écho de la Vallée se rendra au Festival de Boulogne-sur-Mer.

En 1934, ce sera de nouveau le Festival de Gannat.

Deuxième coup d'arrêt avec la **seconde Guerre Mondiale**.

Nous ne possédons pas d'information sur la reprise d'après-guerre.

Dans les années 70, un « Michelin » Maurice ARBRE, prendra la direction de l'Harmonie de Royat, jusqu'en août 2002.

En septembre 2002, Philippe ALBINET, Royadère dans l'âme, aidé de ses amis et de quelques jeunes ados va recréer une société musicale dont la direction sera confiée à un jeune de Cournon, Christophe GRANGE.

De la quinzaine de musiciens en 2002, l'effectif atteindra vite la cinquantaine en 2009.

En septembre 2011, Alexandre VINOT, professeur de saxophone à l'école de musique de Royat, prendra la direction de l'Orchestre d'Harmonie de Royat qui aujourd'hui compte 70 musiciens.



Rentrée d'automne 2003



Concert à Abertillery

Infos : www.harmonie-royat.fr

Les bons plans à Royat

SALLES MUNICIPALES À LA LOCATION

La Ville de Royat propose des salles à la location tout au long de l'année :

L'Avan.C Chemin du Breuil, Royat

Pour vos événements d'entreprises, pour des concerts ou des galas de danse



La Salle des Conférences Située dans le Parc Thermal, sous le Casino de Royat

Pour des conférences, assemblées générales, réunions



Le Coin du Curiste Située dans le Parc Thermal, sous le Casino de Royat

Pour des événements familiaux ou des spectacles



Plus d'infos :
www.royat.fr, rubrique vie pratique / salles municipales
Contact : reservations@royat.fr

Les activités de Clermont Auvergne Tourisme reprennent avec le Printemps

Visites guidées de Royat, Oxygym, marche nordique... on peut pratiquer tout ça avec Clermont Auvergne Tourisme.

Infos :
Clermont Auvergne Tourisme - 3, place Allard - Royat
04 73 29 74 70
info@clermontauvernetourisme.com



PHARMACIE DES SOURCES



NOUVELLE ADRESSE

1 allée de la Chocolaterie - 63130 Royat
Tél. 04 73 35 83 41 - Fax 04 73 29 91 65



HOTEL LE CÉSAR ★★★

6 place Allard - 63130 ROYAT
Tél. 04 73 45 80 15 - Port. 06 73 49 73 56 - contat@hotel-lecesar.fr

Royadère

à la une

André Gazet à l'honneur !

André GAZET, Royadère et actuellement adjoint au Maire à l'Urbanisme et aux Travaux, a été auparavant sapeur-pompier volontaire du centre de secours de Royat-Chamalières de 1987 à 2012, en parallèle de sa vie professionnelle chez Michelin.

En décembre dernier, lors d'une cérémonie au Casino de Royat, il s'est vu remettre l'insigne d'ancien sapeur-pompier volontaire par le Commandant Bonnas.

Cette distinction met à l'honneur le dévouement, la solidarité, le civisme d'André GAZET, ainsi que son sens du devoir.

Toutes nos félicitations et nos remerciements pour les services rendus.



Ils nous ont quittés



Jean Ponsonaille

Décédé fin février à l'âge de 81 ans, Jean Ponsonaille a été conseiller général de Royat de 2001 à 2015, puis conseiller départemental de 2015 à 2021 ; il était, depuis 2021, conseiller départemental honoraire.

Ancien chef de service en cardiologie au CHU de Clermont-Ferrand, Jean

Ponsonaille était commandeur de la Légion d'honneur.

La Municipalité de Royat a pu compter sur lui maintes et maintes fois lors de ses mandats électoraux : c'était un homme engagé, généreux, bienveillant et disponible.

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et l'ensemble du personnel adressent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.



Françoise BROCHAND

Françoise BROCHAND est née dans le Puy-de-Dôme en 1953. Titulaire d'un CAP en hôtellerie, elle rencontre Robert, son futur mari qu'elle suit ensuite au gré de ses affectations en tant que militaire, en France et à l'étranger.

En 1990, elle décide de revenir en Auvergne et

d'ouvrir son restaurant : ce sera la crêperie Le Biniou, avenue de la Vallée à Royat.

S'en suivent 33 années de travail acharné, avec la réalisation de crêpes bretonnes et de plats régionaux. Le savoir-faire de Françoise en cuisine et de Robert au service leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse et fidèle. Également mère et grand-mère, Madame BROCHAND était connue et très appréciée de tous. Hélas, la maladie a fait son apparition en 2023 et elle est décédée le 13 février 2024.

La Municipalité présente ses condoléances à son époux, ses enfants, petits-enfants et proches.

Expression politique

PERMANENCES DES ÉLUS

Les adjoints au Maire tiennent une permanence tous les samedis de 10h à 12h en mairie sans rendez-vous.

L'occasion d'échanger, de dialoguer, de s'informer, de partager ses idées pour la cité.

Par ailleurs, Marcel ALEDO, le Maire de Royat peut aussi recevoir sur rendez-vous tous les jours, ainsi que ses adjoints ; pour les rencontrer, appeler en mairie au

04 73 29 50 80.

DATE À NOTER

Les Élections Européennes se tiendront le **9 juin 2024**, votez pour les députés européens !



Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal de Royat, dans une volonté démocratique, la Ville a fait le choix de réserver la même place aux deux groupes politiques existants, indépendamment de la représentation de chacun d'entre eux au sein de l'assemblée. Ce règlement peut être revu à tout moment par le Conseil municipal.

GROUPE MAJORITAIRE UCPR - Union Communale Pour Royat

Un avenir optimiste pour notre commune.

Nous tenons nos promesses de campagne.

Malgré la forte hausse de l'inflation et du coût de l'énergie, nous avons su garder le cap et la fiscalité n'augmente pas.

Nous investissons pour l'avenir, avec une vision d'économie de l'énergie des bâtiments publics notamment l'isolation de la mairie, avec la création d'un terrain de foot synthétique moins gourmand en eau et en produits phyto sanitaire, avec la création d'une crèche et des nouveaux logements en centre bourg, dont 15 appartements réservés aux seniors et l'implantation de nouveaux commerces.

Nous favorisons la culture et les associations royadères, par un soutien financier et logistique.

Nous allons repenser la sécurité aux abords de nos deux écoles et la nouvelle aire de jeux du parc thermal sera en place au début de l'été : les enfants demeurent l'une de nos priorités.

Notre commune devient de plus en plus attractive grâce à toutes nos initiatives.

L'équipe municipale majoritaire
ucpr@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE Bien vivre ensemble à Royat

Royat frôle le podium pour son taux record de taxe foncière (49,20 %) : en 2023, sur les 464 communes du Puy-de-Dôme, nous occupons la 5e position derrière Billom, St-Nectaire, Thiers et Pérignat. La majorité se félicite que ce taux n'ait pas été augmenté (encore plus). En effet, difficile d'aller plus haut mais rien n'aurait empêché de voter en conseil municipal un taux plus bas pour alléger la charge des contribuables royatais qui paient le redressement des comptes en ce 3ème mandat.

« Bonne gestion » ou fiscalité excessive ? Question de point de vue.

On peut aussi imaginer à quoi aurait pu être employé cet important produit de la fiscalité locale.

Renforcer les moyens d'action face aux actes d'incivilité et agression qui se banalisent.

Concevoir une crèche qui ne sacrifierait pas le stade. Rénover l'école et l'aménager pour qu'elle soit plus inclusive.

Intervenir dans la rénovation du bourg et sa qualité paysagère.

Réfléchir à la reconversion de l'espace occupé par « les petits lutins » en un espace vert de jeux d'enfants plutôt que de le vendre à un investisseur immobilier.

philippe.jouffret@laposte.net
sophiemercier05@gmail.com
christian.bernette@gmail.com

Votre équipe municipale



Marcel ALEDO

Maire
Vice-président
de Clermont Auvergne Métropole
en charge des Pôles métropolitains



Jean-Pierre LUNOT

Adjoint au Maire
Culture
Communication
Thermalisme
Thermoludisme
Tourisme
Conseiller
départemental



Marie-Anne JARLIER

Adjointe au Maire
Affaires générales
Affaires sociales,
scolaires et inter-
générationnelles



Michel AUBAGNAC

Adjoint au Maire
Finances
Devoir de mémoire



Christine BIGOURET-DENAES

Adjointe au Maire
Vie associative
Sports
Conseillère
métropolitaine



Alain DOCHEZ

Adjoint au Maire
Sécurité
Mobilité



André GAZET

Adjoint au Maire
Travaux
Urbanisme



Isabelle COQUEL

Adjointe au Maire
Environnement,
Cadre de vie



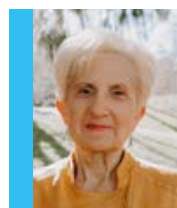
Jean-Luc MEYER

Conseiller délégué
Thermalisme
Thermoludisme



Isabelle JOURDY

Conseillère déléguée
Promotion Animation
Culture



Jacqueline BUONOCORE

Conseillère déléguée
Associations
Aînés



Véréne SOLELIS

Conseillère déléguée
Finances
Commerces



Géraldine MINGUET

Conseillère déléguée
Promotion



Jean-Louis CELSE

Conseiller délégué
Travaux
Patrimoine



Stéphane COUNOL

Conseiller délégué
Sécurité
Mobilité



Antonio CANAVEIRA

Conseiller
municipal



Fernand ASUNCION

Conseiller
municipal



Annie CHAUMETON

Conseillère
municipale



Philippe JALLEY

Conseiller
municipal



Delphine LINGEMANN

Conseillère
municipale
Députée du
Puy-de-Dôme



Arnaud BELZANNE

Conseiller
municipal



Virginie MICHEL

Conseillère
municipale



Lucie MAHÉ

Conseillère
municipale



Bruno TIRADON

Conseiller
municipal



Christian BERNETTE

Conseiller
municipal



Sophie MERCIER

Conseillère
municipale



Philippe JOUFFRET

Conseiller
municipal

GROUPE MAJORITAIRE

GROUPE MINORITAIRE

Ici, c'est Royat !



Envoyez-nous vos photos à
communication@royat.fr